



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 14 janvier 2014

L'an deux mille quatorze et le quatorze janvier à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BESSETTES - BLANC - CAUQUIL - CURETTI - FABRIES - GROS - TACCONNE - VIALA B. - VIALA D. - MMES COUGNENC - DURIS - GILBERT - RABOU - SEGUR - MM BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - COLOMBIER - COMBET - FOUILLADE (Suppléant) - GALZIN - JEANZAC - LENCOU - MAUREL - MAZARS - PECH (Suppléant) - SARRAN - VANDENDRIESSCHE.

N° 2014/11

**Objet : Budget Annexe EHPAD La Grèze 2013 : décision modificative n°6 -
Virement de crédits**

Monsieur le Président détaille les virements de crédits du Budget 2013 proposés pour le Budget Annexe EHPAD Résidence La Grèze.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n°6 du Budget Annexe EHPAD Résidence La Grèze prévoyant des virements de crédits comme détaillées ci-dessous :

Objet des dépenses	Diminution sur crédits		Augmentation des crédits	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Immobilisations en cours	2313	17 000,00 €		
Personnel titulaire et stagiaire	64111	11 000,00 €		
Emprunts en euros			1641	17 000,00 €
Energie, électricité			60612	1 000,00 €
Intérêts des emprunts et dettes			6611	10 000,00 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 16 janvier 2014.

Raymond GARDELLE